PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil qui se tiendra le mardi 7 septembre 2021 à 19h30, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure formulée par la propriétaire du 2007, rue de Charente, lot 4 249 466.

Cette demande vise à régulariser la hauteur du remblai sur le terrain à une hauteur allant jusqu'à 2,30 m, alors que selon l'article 4.4 du Règlement de zonage numéro 90-256 de la Municipalité, le remblai maximum permis en tout point du terrain est d'un (1) mètre de hauteur. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 7 septembre 2021.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 20 août 2021.

_____

Me Josiane Hudon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josiane Hudon, résidant à Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des trois endroits habituels désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20e jour du mois d'août de l'année deux mille vingt et un.

ET J'AI SIGNÉ :

Me Josiane Hudon, directrice générale et secrétaire-trésorière